

21 février 2006

06.326

Question Charlotte Imhof

Subsides aux résidants des homes

Nous référant à la copie de lettre, du 9 février 2006, signée par douze directeurs de homes privés, reçue par tous-tes les député-e-s, nous posons au Conseil d'Etat la question suivante:

Suite aux économies annoncées aussi dans le domaine des subsides aux résidants des homes, le Conseil d'Etat entend-il instaurer une gestion de la vieillesse à deux vitesses dans ce canton, comme le laisse entendre la lettre?